

En ce qui concerne notre territoire, la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne est engagée dans un PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) et en qualité de coordinatrice de la transition énergétique, elle se doit d'animer et de coordonner les actions du PCAET.

Pour mener à bien cette mission et aider les communes adhérentes à répondre à l'obligation qui leur est faite de désigner des zones d'accélération, la CCPLL a recruté un chargé de mission Transition Ecologique qui va accompagner les communes pour l'identification de ces zones et collecter les propositions de chaque commune, la priorité devant être donnée à une implantation sur les toitures des bâtiments communaux.

Un débat a eu lieu au sein de l'organe délibérant de l'EPCI sur la cohérence des zones d'accélération identifiées avec le projet du territoire.

## **UN NOUVEL ENJEU POUR LES COMMUNES :**

### **LES ZONES D'ACCÉLÉRATION QU'EST-CE QUE C'EST ?**

Promulguée le 10 mars 2023, la loi n°2023-175 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, surnommée loi APER, vise à déployer massivement les énergies renouvelables sur le territoire français dans les années à venir.

Cette loi vient remettre les territoires et les collectivités territoriales au centre des décisions. Elle vise à faire des élus locaux de véritables acteurs de la transition énergétique et c'est ainsi que dans le cadre de la planification de projets d'énergies renouvelables toutes les communes ont été sollicitées pour identifier, sur leur territoire, bâtiments ou terrains susceptibles d'accueillir des dispositifs visant à mettre en œuvre ces nouvelles énergies.

**Les « zones d'accélération » doivent correspondre à des zones jugées préférentielles et prioritaires par les communes pour le développement des énergies renouvelables, afin de répondre aux objectifs fixés par la programmation pluriannuelle de l'énergie.**

A Aujols, le règlement du Site Patrimonial Remarquable interdisant les panneaux photovoltaïques sur les toitures dans le bourg, les élus se sont concertés et proposent de définir comme zone d'accélération un terrain d'environ 13 ha au lieu-dit « Clouparels » (voir plan), utilisable sur toute sa surface ou en partie seulement pour la pose de panneaux photovoltaïques au sol.

Ce terrain qui appartient à la commune est identifié comme friche non utilisable en agriculture et n'est pas compris dans une zone protégée type ZNIEFF ou Natura 2000.

## LE BUDGET DE LA COMMUNE A ÉTÉ VOTÉ À L'UNANIMITÉ LE 08 AVRIL 2024.

Afin que chaque citoyen soit informé de l'utilisation faite des dotations versées par l'Etat, des sommes collectées via les impôts locaux et des diverses recettes de la commune, un document de transparence détaillé est joint chaque année au budget.

Une copie de ce document, annexée dans le présent bulletin, va vous permettre de retrouver toutes les informations financières de votre commune (dépenses et recettes) ayant été votées, sachant qu'en ce qui concerne l'année 2023 il s'agit du réel réalisé et que pour 2024 il s'agit uniquement de prévisions

### LES PROJETS EN COURS

#### AGRANDISSEMENT DE LA MAIRIE ET AMÉNAGEMENT DES ABORDS

Le chantier qui avait démarré au mois de janvier 2023 a maintenant pris beaucoup de retard pour les finitions extérieures, retard dû en grande partie au très long délai mis par Enedis pour déplacer les compteurs derrière la mairie. Le devis avec Enedis avait été signé en mai 2023 et les travaux n'ont été réalisés qu'en avril 2024. Les travaux vont maintenant pouvoir se poursuivre avec la réalisation d'un mur le long de la route de Soulié dans lequel seront dissimulés les compteurs.

Le conseil municipal pensait pouvoir lancer fin 2023 la deuxième tranche qui concernera l'aménagement devant la façade principale de la mairie, mais avec le retard pris la réalisation ne pourra se faire qu'en 2025.



#### INSTALLATION DE DEUX BÂCHES À EAU

Les deux bâches prévues pour la défense incendie ont été posées et les travaux sont terminés. Leur coût global s'élève à 29 969,00 € financé à hauteur de 20 233,00 € par des subventions (14 452,00 € par l'Etat et 5 781,00 € par le département).

A ce coût, il faut ajouter les achats de terrains, les frais de notaire et de bornage soit 4 082,00 € TTC.

A côté de la bâche à eau située au lieu-dit Prat del Gras (chemin de Brunard) un espace propre est en cours d'aménagement et les containers qui y seront bientôt installés seront destinés aux habitants de ce quartier.



Prat del Gras



Route de Soulié

#### INSTALLATION D'UNE CUISINE DANS LA MAISON DES JEUNES ET DES ASSOCIATIONS

Les travaux sont enfin terminés. L'installation a été retardée en raison du délai d'intervention de l'entreprise qui devait percer un trou dans la toiture pour assurer l'évacuation de la hotte.

Coût final de l'opération :

• Plomberie et raccord à la fosse	693,00 € TTC
• Travaux d'électricité	1 146,20 € TTC
• Achat et pose du carrelage	3 037,45 € TTC
• Porte intérieure, peintures	1 157,80 € TTC
• Percement toit, évacuation hotte	1 296,00 € TTC
• Mobilier et appareils de cuisine	12 700,80 € TTC
	-----

**TOTAL TTC 20 031 ,25 € TTC**

(le montant de la TVA s'élevant à 2 621,72 € sera récupéré en N+2)





## UNE BELLE COMMÉMORATION DU 8 MAI

La cérémonie de commémoration de l'armistice de 1945 a rassemblé un public nombreux et les enfants de l'école accompagnés de leurs parents et de leurs enseignantes étaient présents.

Après la lecture des messages officiels, l'appel aux morts, le dépôt d'une gerbe, la minute de silence et la Marseillaise, les enfants ont pris le relais pour offrir à tous la chanson « main dans la main » ayant pour thème la fraternité, la tolérance et le vivre ensemble, valeurs qui prennent tout leur sens dans notre instable monde actuel.

En clôture de la cérémonie, Adrien Borjon, jeune militaire engagé a tenu à dire en quelques mots qu'il était important d'avoir une pensée pour tous les militaires qui se battent un peu partout pour défendre les intérêts de leur pays.

Le traditionnel vin d'honneur a clôturé la cérémonie.



## ÉLECTIONS EUROPEENNES :

La date du vote pour les élections européennes est fixée en France au dimanche 09 juin 2024 et les inscriptions sur les listes électorales sont désormais closes. Il n'y aura qu'un seul tour.



**Vote par procuration :** Si vous devez être absent le jour du vote, vous pouvez charger un électeur de voter à votre place, dans votre bureau de vote. Pour cela, vous devez faire une procuration. Faire cette démarche au plus tôt vous assure de pouvoir voter le jour du vote.

**Important :** pour donner procuration, vous devez connaître le **Numéro national d'électeur de votre mandataire** (la personne à qui vous donnez procuration). Ce numéro est inscrit sur les **cartes électorales** et peut être retrouvé directement **en ligne en interrogeant sa situation électorale**.

Toutes les informations sur le vote par procuration en suivant ce lien :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604>.

Vous pouvez vérifier que vous avez bien donné ou reçu une procuration en vous connectant sur le site **service-public.fr**.

## ÉCOLE

### Le 100<sup>ème</sup> jour d'école : un évènement

Après avoir travaillé sur le Rituel de « Chaque jour compte » ; tous les matins, les enfants ajoutaient un cube pour représenter le nombre de jours d'école et travaillaient sur le nombre du jour (décomposition, monnaie, pair ou impair, placer sur une droite graduée, écrire le nombre en lettres...) et le 100ème jour est enfin arrivé pour leur plus grand bonheur !

**LE JOUR J :** lundi 22 avril : pleins de défis, trouver et trier 100 mots par nature, trouver 100 prénoms, faire 100 défis de maths avec un pixel art qui apparaît lors de la réussite (le jeu était de trouver des calculs et, à la fin, le résultat a représenté un crabe ou un lion), imaginer et écrire ce qui se passera dans 100 ans, séance EPS autour du 100 (courir 100s, faire 100 pas de fourmi, réaliser 100 passes, faire 100 sauts...),

lecture plaisir « l'angoisse du 100<sup>e</sup> jour », livret en autonomie autour du 100, arts visuels: fabriquer ses lunettes du 100, l'arbre aux 100 mains, l'arbre éphémère aux 100 feuilles et séance photos avec les lunettes du 100 et en formant le nombre 100.



La journée s'est terminée par un chouette goûter ! Enora, employée en service civique à l'école avait confectionné presque les 100 crêpes !!!

## ORDURES MÉNAGÈRES

### LES BACS DE TRI NE SONT PAS DES DÉCHÈTERIES !

Selon le constat fait par le SYDED (Syndicat Départemental d'Élimination des Déchets) chargé de gérer les déchets recyclables, les incivilités sont de plus en plus fréquentes et les taux de refus ❶ n'ont jamais été aussi élevés.

❶ **Taux de refus** : après la collecte des containers de déchets recyclables, chaque benne, lorsqu'elle se présente au centre de tri de Catus, est analysée et lorsqu'elle contient des déchets non conformes, polluants ou dangereux son contenu repart dans le circuit des déchets ménagers, d'où un coût de transport et de temps de travail multiplié par deux.

Collecte recyclable ➡ transport jusqu'au centre de tri à Catus ➡ analyse du contenu.

Si contenu correct ➡ tri sur place à Catus en vue du recyclage

Si refus ➡ nouveau transport jusqu'au centre d'enfouissement dans le Tarn & Garonne.

Dans les bacs de tri, la règle est simple : uniquement des emballages et des papiers. Mais depuis plusieurs mois, les centres de tri du Syded du Lot subissent une hausse significative de déchets aberrants. Ces erreurs de tri ont des conséquences humaines, environnementales et financières.

### Une hausse des aberrants

Pneus, batteries, tuyaux d'arrosage, appareils électriques, mobilier, seringues, cadavres d'animaux... La liste des déchets aberrants déposés dans les conteneurs jaunes/verts et retrouvés sur les centres de tri du Syded est malheureusement très longue. Depuis plusieurs mois, la quantité de ces objets n'en finit plus d'augmenter et cause de gros problèmes dans la gestion des deux usines de tri gérées par le Syded.



### Les conséquences humaines, environnementales & financières

Les centres de tri sont conçus pour accueillir des emballages ménagers et du papier. Dès lors qu'un intrus y est introduit, les problèmes commencent. En premier lieu, certains peuvent bloquer ou casser les machines et tapis du centre de tri. Il en découle des arrêts de fonctionnement de plusieurs heures et les factures pour réparer la casse s'élevaient à plusieurs dizaines de milliers d'euros. Ces surcoûts sont répercutés sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères des usagers.

Ensuite, les aberrants les plus lourds et les plus encombrants empêchent les agents d'effectuer leur travail dans de bonnes conditions. L'un d'eux se confie : « On se demande si les gens ont conscience de ce qu'on subit quand ils jettent n'importe quoi dans le bac de tri. Si c'est le cas, c'est de la malveillance. J'aimerais qu'ils soient plus nombreux à venir nous rendre visite. ».

D'autres objets, plus petits, peuvent être extrêmement dangereux. C'est notamment le cas de tous ceux qui contiennent des piles ou batteries au lithium : une vieille calculatrice, une voiture téléguidée, une brosse à dents électrique... Le Syded en retrouve près de 5 tonnes par an sur ses centres de tri ! Ces déchets dangereux peuvent causer des départs de feux.

**Le bac de tri n'est pas une déchèterie  
et les agents espèrent pouvoir compter  
sur le civisme des usagers pour respecter les consignes de tri.  
Dans le bac de tri, uniquement des emballages  
et des papiers « lecture ».**

Pour éviter d'alourdir le volume et le poids des ordures ménagères, il est désormais obligatoire de composter tous les déchets qui peuvent l'être : épluchures, restes de repas, thé, filtres et marc de café, feuilles et tontes...

Le compostage est une technique simple qui peut permettre de **réduire jusqu'à 30%** le volume de déchets jetés dans votre poubelle tout en générant un excellent amendement organique pour vos plantes ou votre potager.

Si vous n'êtes pas équipé d'un composteur, vous pouvez actuellement bénéficier d'un composteur gratuit (offre valable jusqu'au 25 juin 2024). Bon de commande joint dans ce bulletin.



## LES BEAUX JOURS ARRIVENT :

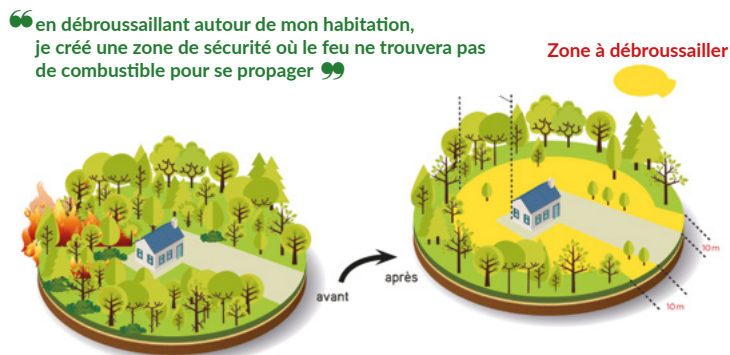
### OBLIGATION LÉGALE DE DÉBROUSSAILLEMENT

Notre commune est située dans une zone soumise aux obligations légales de débroussaillage.

Les feux majeurs des années passées nous rappellent l'importance du risque d'incendie de forêt et de végétation. Le changement climatique intensifie ce risque : la saison des feux s'allonge et de nouvelles régions sont progressivement touchées.

Pour prévenir ce danger, le débroussaillage de votre terrain et des abords de votre habitation est la meilleure des protections pour vous, vos biens et la nature environnante.

L'obligation de débroussaillage et de maintien en état débroussaillé s'applique aux propriétaires de terrains situés à moins de 200 mètres des bois et forêts. Cette opération doit être réalisée autour de votre habitation sur une profondeur de 50 mètres et cela même si la zone à débroussailler se situe sur la propriété du voisin.



## MOUSTIQUE TIGRE



Un nouvel ennemi, le moustique tigre, est arrivé en masse dans notre région à l'été 2023 et nombre d'entre nous ont eu à souffrir de ses piqûres et de leurs conséquences.

Le moustique tigre est petit et rayé de noir et blanc. Son espérance de vie est de 21 jours. Il se développe surtout en zone urbaine et

péri-urbaine, dans des petites quantités d'eau, et se déplace peu au cours de sa vie (100 mètres autour de son lieu de naissance). La destruction par tous de ses gîtes de reproduction afin de limiter les nuisances liées à ses nombreuses piqûres est essentielle.

Pour éviter la prolifération de cette espèce en détruisant les lieux de ponte, il faut :

- vider régulièrement ou supprimer les coupelles sous les pots de fleurs, vases... ou les remplir de sable afin de conserver l'humidité sans qu'il y ait d'eau stagnante ;
- ranger, à l'abri de la pluie, les seaux, le matériel de jardinage, les jouets ou encore les récipients divers ;
- recouvrir les bidons de récupération d'eau à l'aide d'un filet moustiquaire ou de tissu ;
- curer les gouttières pour faciliter le bon écoulement des eaux.

Vous pouvez également contribuer à la surveillance du moustique tigre en signalant sa présence sur le site [signalement-moustique.fr](http://signalement-moustique.fr).

## FRELON ASIATIQUE



Arrivé en France il y a une vingtaine d'années un autre insecte nuisible, le frelon asiatique, voit ses colonies sans cesse augmenter.

Chaque colonie de frelons est originaire d'une seule femelle dite fondatrice qui construit son nid de fondation au printemps, dès que la météo le permet (quelques jours au-delà de 12°C).

Le frelon asiatique attaque les abeilles de manière systématique. Avec les pesticides et la monoculture, le frelon asiatique (*vespa velutina*) est l'une des principales causes de la surmortalité des abeilles. D'ailleurs, 45 à 80% de son régime alimentaire se constitue d'abeilles.

La destruction d'un nid de frelon asiatique devra être faite par un professionnel. Si vous avez trouvé un nid, faites le signalement, et n'essayez surtout pas de le détruire vous-même.



## COMMUNIQUÉ DE LA SOCIÉTÉ ORANGE

### FERMETURE DU RESEAU TELECOM CUIVRE :

Préparez vous dès maintenant pour éviter une coupure de vos services internet et téléphone fixe  
AU PLUS TARD LE 31 JANVIER 2027 !



Pendant plus de cinquante ans, le réseau cuivre a accompagné les Français dans leurs communications. D'abord réservé à la téléphonie, il a ensuite permis la généralisation de l'Internet haut débit, grâce à l'ADSL. Arrivé en fin de vie, le réseau cuivre est amené à fermer et à être remplacé par la fibre optique (ou d'autres technologies pertinentes).

Cette fermeture ne signifie pas pour autant la fin de la téléphonie fixe et des services utilisés au quotidien (appels téléphoniques, Internet, TV, VOD, streaming, services spéciaux, etc.). Au contraire, l'ensemble de ces services sont disponibles sur le réseau fibre dont le déploiement s'achève sur notre commune. Il n'est pas nécessaire de vous abonner à Internet ou à la télévision, si vous souhaitez uniquement conserver une ligne de téléphonie fixe. Vous pouvez choisir parmi les offres de plusieurs opérateurs le service le plus adapté à vos besoins et le tarif d'abonnement le plus avantageux.

La fermeture du réseau télécom cuivre, support historique des services de téléphonie fixe et d'Internet aura lieu au plus tard le 31 Janvier 2027 sur notre commune. Si vous êtes toujours connecté à ce réseau, vous devez vous préparer à vous connecter à la fibre pour éviter une coupure de vos services à cette date.

#### Qui est concerné ?

Si vous êtes toujours connecté au réseau télécom cuivre, vous êtes concerné :

- que vous soyez un particulier, une administration publique, une association, un professionnel ou une entreprise ;
- que vous ayez seulement un service de téléphonie fixe ou que vous utilisiez d'autres services : Internet, TV, Vidéo à la Demande (VOD), streaming, services spéciaux, etc. ...

Si tous vos services vous sont déjà fournis via la fibre optique par votre opérateur vous n'êtes pas concerné par les conséquences de cette fermeture.

#### Comment vont se dérouler les opérations ?

Au plus tard le 31 janvier 2027 tous les accès Internet et/ou les services de téléphonie fixe encore actifs sur ce réseau cuivre seront définitivement coupés.

#### Que devez-vous faire pour continuer à bénéficier de vos services ?

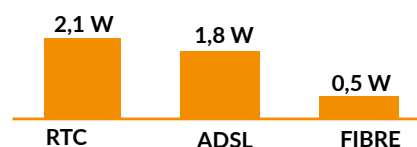
Il vous appartient d'anticiper et de préparer cette transition afin de continuer de bénéficier de vos services (téléphonie fixe et/ou Internet et/ou TV et/ou autres usages spécifiques) après le 31 janvier 2027. Vous devez, si cela n'est pas déjà fait, vous rapprocher de votre opérateur actuel ou de l'opérateur de votre choix pour faire le point sur vos besoins et souscrire une offre sur le réseau fibre. Si vous n'avez aujourd'hui qu'un service de téléphonie fixe et que vous souhaitez conserver uniquement ce service et ne pas avoir accès à Internet, cela est tout à fait possible sur le réseau fibre.

#### Quels sont les avantages de la fibre ?

- Elle offre des **débits plus élevés** que ceux disponibles sur le réseau cuivre.
- Le **signal est de meilleure qualité** pour une connexion internet optimale.
- La fibre permet aussi de connecter de **nombreux appareils simultanément avec pour chacun une connexion fluide et sans coupure**.
- La construction récente du réseau fibre lui garantit une plus grande évolutivité face à l'augmentation des débits et donc une **plus grande pérennité**.
- Et enfin, la fibre offre de **meilleures performances énergétiques** : un passage à la fibre divise par 4 la consommation énergétique de l'accès fixe.

Pour approfondir ce sujet :

<https://www.fftelecoms.org/categories/fin-du-cuivre/>



Consommation électrique par an par ligne technologie



## LES SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

### SERVICE ADS

Le service ADS (Autorisations du Droit des Sols) est un service qui instruit depuis deux ans toutes les demandes en matière d'urbanisme (certificats d'urbanisme, déclarations de travaux, permis de construire...) en lieu et place de la DDT qui a abandonné cette prestation auparavant financée par l'Etat.

Notre service ADS dénommé « Centre Instructeur Quercy-Causse » est géré et financé par la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne qui refacture intégralement aux communes adhérentes tous les frais, au prorata du nombre de dossiers déposés et selon des tarifs forfaitaires validés par le Conseil Communautaire.

Ce service a coûté un peu plus de 5 000 € en 2023 à la commune.

**Nous attirons donc votre attention sur le fait de bien réfléchir à vos demandes avant de déposer un dossier si vous n'êtes pas sûrs d'y donner suite.**

En effet, actuellement des sociétés commercialisant des panneaux photovoltaïques font le forcing et se permettent de déposer des dossiers au nom de propriétaires qui n'ont pas validé de devis mais ont simplement demandé des informations. Le dépôt des dossiers se faisant de manière dématérialisée, la commune n'en a connaissance que lorsque le dossier est traité et le coût est donc facturé.

Centre Instructeur  
Quercy-Causse  
46230 Montdoumerc

A PARTIR du 11 MARS 2024

## UN PROJET

**DE CONSTRUCTION, D'AMÉNAGEMENT OU DE RÉHABILITATION ?**  
Construction, extension, restauration, réhabilitation, clôture, piscine, garage, lotissement, démolition...

SITUÉS SUR LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES  
DU QUERCY BLANC OU DU PAYS DE LALBENQUE-LIMOGNE.

**DES CONSEILS INDIVIDUALISÉS & GRATUITS** AFIN DE RÉALISER VOTRE DEMANDE D'AUTORISATION d'urbanisme :

- Formalités administratives,
- Pièces à fournir,
- Délais d'instruction, ...

**Des fiches conseils sont disponibles sur :**

- [www.cc-lalbenque-limogne.fr/ads](http://www.cc-lalbenque-limogne.fr/ads)
- [www.ccquercyblanc.fr/autorisation-du-droit-des-sols](http://www.ccquercyblanc.fr/autorisation-du-droit-des-sols)

**QUEL INTERLOCUTEUR ?**  
Au centre instructeur Quercy-Causse, **le service commun ADS vous accompagne** lors des permanences téléphoniques.

**La commune où se situe votre projet vous reçoit** pour le dépôt de votre dossier et pour vous orienter également.

**RENSEIGNEZ VOUS AUPRÈS DE VOTRE MAIRIE.**

**PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES**  
du centre instructeur

**05 65 30 55 24**  
Lundi et Mardi de 13h30 à 16h30  
Jeudi de 9h à 12h30

## PROGRAMMATION DES ATELIERS NUMÉRIQUES À LA MAISON COMMUNAUTAIRE À LALBENQUE

**JUIN 2024**  
**> sur inscription**  
 07 88 74 49 70  
[numerique@ccpll.fr](mailto:numerique@ccpll.fr)  
**OUVERTS À TOUS**  
**GRATUIT**

**Samedi 01 Juin 2024 de 10h à 12h30**  
**SAMEDIS DU NUMERIQUE** **TOUT PUBLIC**  
 « PAYPAL », c'est quoi, à quoi ça sert ?  
*(Je crée mon compte PAYPAL et je découvre son fonctionnement.)*  
 \*\*\*\*\*

**Mardi 04 Juin 2024 de 14h à 16h**  
**DEMARCHES ADMINISTRATIVES** (Atelier N°3)  
**Cycle de 6 ateliers collectifs** (dont 1 atelier BILAN)  
 Équipement : Ordinateur *(prêt du matériel numérique sur demande)*  
**Période** : Du Mardi 14 Mai au Mardi 25 Juin 2024  
 \*\*\*\*\*

**Jeudi 06 Juin 2024 de 14h à 16h**  
**INITIATION À L'ORDINATEUR** (Atelier N°1) **Niveau débutants**  
 Cycle de 4 ateliers collectifs  
 Équipement : Ordinateur.  
 Lieu : LALBENQUE - Espace Numérique de la Maison Communautaire  
 \*\*\*\*\*

**Samedi 08 Juin 2024 de 9h30 à 12h30**  
**ATELIER SOS NUMERIQUE**  
 Rendez-vous individuel  
 • 2 créneaux - 9h30/11h - 11h/12h30  
*Prendre rendez-vous par téléphone avec la conseillère numérique au 07.88.74.49.70*  
*Permanence à LALBENQUE uniquement.*

**Mardi 11 Juin 2024 de 14h à 16h**  
**DEMARCHES ADMINISTRATIVES** (Atelier N°4)  
**Cycle de 6 ateliers collectifs** (dont 1 atelier BILAN)  
 Équipement : Ordinateur *(prêt du matériel numérique sur demande)*  
**Période** : Du Mardi 14 Mai au Mardi 25 Juin 2024  
 \*\*\*\*\*

**Jeudi 13 Juin 2024 de 14h à 16h**  
**INITIATION À L'ORDINATEUR** (Atelier N°2) **Niveau débutants**  
 Cycle de 4 ateliers collectifs  
 Équipement : Ordinateur.  
 Lieu : LALBENQUE - Espace Numérique de la Maison Communautaire  
 \*\*\*\*\*

**Samedi 15 Juin 2024 de 10h à 12h30**  
**SAMEDIS DU NUMERIQUE** **TOUT PUBLIC**  
 Des applications utiles pour bien préparer mes vacances !  
*(Chercher son itinéraire sur application mobile, Réserver un billet de train, bus, d'avion, une place de covotage...)*  
 \*\*\*\*\*

**Mardi 18 Juin 2024 de 14h à 16h**  
**DEMARCHES ADMINISTRATIVES** (Atelier N°5)  
**Cycle de 6 ateliers collectifs** (dont 1 atelier BILAN)  
 Équipement : Ordinateur *(prêt du matériel numérique sur demande)*  
**Période** : Du Mardi 14 Mai au Mardi 25 Juin 2024  
 \*\*\*\*\*

**Jeudi 20 Juin 2024 de 14h à 16h**  
**INITIATION À L'ORDINATEUR** (Atelier N°3) **Niveau débutants**  
 Cycle de 4 ateliers collectifs  
 Équipement : Ordinateur.  
 Lieu : LALBENQUE - Espace Numérique de la Maison Communautaire

**Samedi 22 Juin 2024 de 9h30 à 12h30**  
**ATELIER SOS NUMERIQUE**  
 Rendez-vous individuel  
 • 2 créneaux - 9h30/11h - 11h/12h30  
*Prendre rendez-vous par téléphone avec la conseillère numérique au 07.88.74.49.70*  
*Permanence à LALBENQUE uniquement.*  
 \*\*\*\*\*

**Mardi 25 Juin 2024 de 14h à 16h**  
**DEMARCHES ADMINISTRATIVES** (Atelier N°6)  
**Cycle de 6 ateliers collectifs** (dont 1 atelier BILAN)  
 Équipement : Ordinateur *(prêt du matériel numérique sur demande)*  
**Période** : Du Mardi 14 Mai au Mardi 25 Juin 2024  
 \*\*\*\*\*

**Jeudi 27 Juin 2024 de 14h à 16h**  
**INITIATION À L'ORDINATEUR** (Atelier N°4) **Niveau débutants**  
 Cycle de 4 ateliers collectifs  
 Équipement : Ordinateur.  
 Lieu : LALBENQUE - Espace Numérique de la Maison Communautaire  
 \*\*\*\*\*

**Samedi 29 Juin 2024 de 10h à 12h30**  
**SAMEDIS DU NUMERIQUE** **TOUT PUBLIC**  
**ATELIER LOISIRS**  
 Bientôt les vacances !  
 J'apprends à faire des cartes postales sonores.



# SORTIES DATES À RETENIR

## UN VIDE GRENIER RÉUSSI MALGRÉ LA MÉTÉO

Les bénévoles de l'association Aujols Culture et Loisirs qui organisaient le vide grenier du dimanche 28 avril ont eu beaucoup de chance cette année avec la météo puisqu'après un samedi exécrable la pluie était de retour dès le lundi.

C'est dans le beau cadre du lac que les vendeurs se sont installés tôt le matin et si un certain nombre d'exposants avaient annulé leur réservation par peur de la pluie, le public, lui, n'a pas manqué le rendez-vous. Les visiteurs ont été d'autant plus nombreux que le soleil ayant fait son apparition l'après-midi c'était une incitation à sortir se promener.

Comme chaque année, le stand de vente de fleurs a connu une bonne affluence ainsi que la buvette.



### « MARCHÉ DES LAVOIRS » A PARTIR DU DIMANCHE 6 JUILLET 2024 PLACE DU LAC DE 8H30 A 12H30

Vous y trouverez :

Légumes et fruits, produits régionaux et de saison, artisanat, productions locales, gâteaux & biscuits secs et au cabanon

(ouverture assurée par Aujols Culture & Loisirs) :

- dépôt de pain, viennoiseries
- buvette avec café et boissons diverses

### LES HEURES MUSICALES d'AUJOLS

Trois concerts sont au programme du festival 2024 :

- **Judi 25 juillet** : récital piano par Simon Callaghan
- **Samedi 27 juillet** : récital violoncelle et piano par Raphaël Wallfish et Simon Callaghan
- **Dimanche 28 juillet** : récital flûte, harpe et alto par Anna Noakes, Gabriella Dall'Olio et Robert Smissen

### A PARTIR DU 23 MAI - TOUS LES JEUDIS MATIN PLACE DU LAC DE 8H30 A 12H00

**Steph + à votre service**  
de passage  
dans votre village



Epicierie ambulante  
STEPH +  
06 22 74 03 85  
3rosi@laposte.net

Stéphanie vous attend dans son fourgon d'épicerie ambulante où vous pourrez trouver pain frais, épicerie, boissons, produits d'entretien et d'hygiène et également fruits et légumes de producteurs locaux.

A l'occasion Stéphanie peut répondre à la demande de petits services sous forme de commissions.

### LA FÊTE D'AUJOLS AURA LIEU LES 29 ET 30 JUIN 2024 ET UN ALLÉCHANT PROGRAMME VOUS ATTEND :

**29 30 juin**  
fête de la  
**Saint Jean**

**SAMEDI**

**14H** - Concours amical de pétanque en doublette  
**19H** - MARCHÉ GOURMAND  
en musique avec **STÉRÉOLUX**  
**23H** - DJ SEB  
**23H** - FEU DE LA SAINT-JEAN sur le lac

**DIMANCHE**

**14H** - Concours amical de pétanque en doublette  
**19H** - Repas champêtre avec traiteur (sur réservation)  
**20H** - Bal musette avec **JO BERNARD**  
**23H** - FEU D'ARTIFICE autour du lac

Réservation repas : 06 75 86 92 05 - 06 85 41 20 18